

Editorial

par Claudine Belayche

Présidente de l'ABF

Cette nouvelle livraison présente un ensemble d'articles divers, sans ligne directrice. Nous l'avons souhaité ainsi, devant une affluence de textes présentés par leurs auteurs, actualité des bibliothèques et de la vie littéraire — le centenaire de Georges Bataille — et actualité bibliothéconomique traitée lors de journées d'étude.

La Sous-section des bibliothèques d'art a travaillé avec enthousiasme sur sa 5^e réunion nationale des bibliothèques d'art, tenue à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, en présence d'une assistance nombreuse, les 19 et 20 septembre derniers. Leur thématique montre assez que ces bibliothèques, considérées comme traditionnelles, sont en cours d'ouverture aux nouvelles technologies et qu'elles savent utiliser tous leurs atouts pour mieux desservir leurs lecteurs.

« Vieux débat » : l'indexation, les autorités matières dans les bibliothèques et centres de documentation : thème d'une journée d'étude organisée à Grenoble, où les points de vue se sont exprimés, ont été illustrés d'exemples. Occasion pour nous tous de réexaminer le sujet, en ayant à l'esprit l'utilisateur, mais aussi les extraordinaires progrès de la recherche et de l'indexation automatisée...

Actualité brûlante depuis plusieurs mois dans les bibliothèques : encyclopédisme et pluralisme, quel choix de livres ? Deux interventions nous apportent des visions différentes, de part et d'autre de l'Atlantique, mais au final tellement semblables. M^{me} Ann Curry, bibliothécaire au Canada, expose les enjeux de la censure dans les bibliothèques aux Etats-Unis et au Canada. Elle les dit avec clarté, et nous interpelle, ainsi que les tutelles et les utilisateurs des bibliothèques : elle affirme en effet que la tentation de la censure est présente en chacun (bibliothécaire, parent, élue, enseignant,...) pour les raisons les meilleures, du point de vue de chacun. Quelles méthodes pour s'en affranchir ? M. Gautier-Gentès, inspecteur général des bibliothèques, nous propose son analyse du sujet dans le cas français ; nous savons que l'Inspection générale a eu à connaître des censures évidentes dans la constitution de collections dans des cas de crise grave. Il est peu original de dire que ces deux textes montrent qu'il n'est pas de solution « clé en mains ».

Dans les deux cas, la définition des missions des bibliothèques est évoquée par leurs auteurs comme un préalable à toute réflexion. La lutte contre l'illettrisme entre-t-elle dans les missions des bibliothèques publiques ? comment les bibliothèques prennent-elles leur part dans ce combat ? L'IFLA nous propose, dans son Comité de bibliothèques publiques, de participer à une enquête internationale sur ce thème. Vous trouverez dans cette livraison le texte du « Questionnaire sur la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme », à nous retourner dès que possible. L'Association se chargera d'en réaliser la synthèse, que nous publierons dans ces colonnes, bien entendu.

Sujet récurrent, également depuis plusieurs mois dans ces colonnes, l'accès aux documents numérisés dans les établissements : les décisions se préparent au niveau européen, après la signature de la nouvelle Convention de Berne, en décembre dernier. L'activité de nos établissements, quand ils souhaitent adopter le multimédia, risque d'en être gravement affectée. Nous tentons de faire le point, le plus récent possible, sur ce dossier, qui se révélera certainement comme l'un des plus importants dans les mois qui viennent pour les associations de professionnels.

Et encore, des Echos, des Nouvelles d'ici et d'ailleurs, des notes de lecture, pour que ce *Bulletin* joue son rôle d'information et d'aide à la réflexion de nos lecteurs. Bonne lecture !